

# OFFRE CHALETS DE LA FRACHE ET PARTENAIRES VERCORS

JUIN 2020

du 30 Mai 2020 au 4 Juillet 2020

**Besoin de respirer... Un grand bol d'air à côté de chez vous avec tellement de choses à faire!  
Venez-vous ressourcer !**

Des grands espaces à couper le souffle, des paysages de moyenne montagne à contempler sans fin, un accueil chaleureux, une vie rurale, avec de nombreuses activités (balades, chiens de traineau, vélos, ânes, chevaux, fermes, musées...).

du 30 Mai 2020 au 4 Juillet 2020  
au tarif de 480 euros, au lieu de 560 euros la semaine.

Marion et Thomas, propriétaires des Chalets de la Frache, seront heureux de vous accueillir dans un de leurs 5 chalets, totalement indépendants, tout confort, et très lumineux, chacun pouvant accueillir 4 à 6 personnes. Ils sont situés à 2 pas du village qui propose tous commerces ; les prestations de santé sont à proximité.

Les Chalets de la Frache et de nombreux partenaires du Vercors, restaurants, prestataires d'activité (de la rando au yoga, en passant par les plantes sauvages...) se sont associés et vous attendent les bras grands ouverts, chargés d'offres exceptionnelles : réductions, gratuits, petits cadeaux, conditions de vente assouplies ...

Chaque prestation (hébergement et activités) vous est proposée dans le respect des autorisations d'ouverture, de distanciation physique et toutes les précautions sanitaires adaptées.

Plus : hébergement, restaurants et certaines activités sont adaptées aux personnes à faible mobilité ou en situation de handicap.

Des prix doux sur l'hébergement sont proposés pour cette période pour des plus courts séjours (2 à 6 nuits), mais sans accès aux offres spéciales des prestataires.

**Pour tous les séjours du 30 Mai 2020 au 4 Juillet 2020**

50 % d'acompte versé à la réservation.

Acompte encaissé au moment du séjour en même temps que le solde.

1. Pour toute réservation réalisée avant le 29 Mai

Modification de vos dates de séjour sans justificatif jusqu'à 4 jours avant l'arrivée, dates hors vacances scolaires jusqu'au 4 Septembre 2021.

Annulation jusqu'à 4 jours avant le début du séjour : 30% du coût du séjour

Annulation moins de 4 jours avant le début du séjour : 50% du coût du séjour

2. Réservation réalisée après le 29 Mai

Annulation jusqu'à 4 jours avant le début du séjour : 30% du coût du séjour

Annulation moins de 4 jours avant le début du séjour : 50% du coût du séjour.

3. Réservation modifiable ou remboursable

Si le séjour est empêché par une mesure administrative liée au Covid-19, vous pouvez soit reporter votre séjour et bénéficier d'un avoir valable 18 mois correspondant à l'acompte versé, soit être remboursé de votre acompte immédiatement sans attendre 18 mois.